

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse  
des Saints-Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi 7 mai 2018 à 19 h, dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Rémy Larouche, M. Claude Caron, M. Jonatan Roux et M. Gilles Gosselin, lesquels forment quorum.

Sous la présidence de M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, directrice générale et elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

## **2018-05-063 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture, il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par Mme Christine Marchand et il est unanimement résolu par les conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté. Que l'ordre du jour suivant soit accepté, le point varia demeurant ouvert.

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance du mois d'avril 2018.
4. Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrites à la liste des comptes ; (voir liste)
5. Adoption des comptes à payer ; (voir liste)
6. Dépôt de la situation financière **Rapport 2 fois par année** juin et novembre ;
7. Rapport des comités ;
  - 7.1 Régie des 3 Monts
  - 7.2 Cadeau nouvelle naissance
  - 7.3 Subvention du Haut relief pour l'école St-Nom-Jésus
8. Administration ;
  - 8.1 Assurance 2018
  - 8.2 Demande à la mutuelle des municipalités du Québec concernant le schéma de couverture de risque
  - 8.3 Adhésion à titre de membre de la mutuelle des municipalités du Québec
  - 8.4 Entretien de pelouse 2018
  - 8.5 Paiement facture assurance Essor de mars à mai 2018
9. Aqueduc et égouts ;
  - 9.1 Formation avec logiciel de Gesterra le 15 mai (Pierre, Thérèse et Sonia)
10. Sécurité publique ;
  - 10.1 Dépôt des états financier de la Régies Intermunicipale d'incendie des 3 Monts
11. Voirie ;
  - 11.1 Niveleuse
12. Urbanisme et environnement ;
  - 12.1 Rapport inspecteur
13. Loisirs et culture ;
  - 13.1 Projet fête du 75<sup>e</sup> Comité
14. Affaires diverses ;
15. Liste de la correspondance ;
16. Varia ;
  - 16.1 Résolution Desjardins

- 16.2 Remerciement Déreck Linke
- 16.3 Rencontre DG et Maire le 29 mai à Victoriaville
- 16.4 Dossier Dupuis

- 17. Période de questions ;
- 18. Levée de la séance.

**2018-05-064 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AVRIL**

**CONSIDÉRANT QU'UNE** copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 2 avril 2018 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Jonatan Roux, appuyé par M. Gilles Gosselin et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté. D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mois d'avril. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

**4. PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES**

Salaire des élus :	2 944,88 \$
Salaire DG :	2 237.76 \$
DAS mensuel :	4 243.10 \$
Électricité :	1 923.21 \$
Téléphones :	243,36 \$
Bell Mobilité	86.50 \$

**2018-05-065 5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des comptes totalisant un montant de 56 704.07\$ a été présentée aux élus;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

**QUE** la liste des comptes suivante soit acceptée et que les paiements soient autorisés.

Société Canadienne des postes (Bla Bla)	29.19
Jocelyn Larrivée (cabane à sucre)	1 471.68
Receveur Général du Canada (DAS)	1 175.71
Ministre du Revenu du Québec (DAS)	3 067.39
Le Cantonnier (adhésion)	50.00
Fondation CHUS (don / décès Marc-Aurèle Henri)	100.00
André Henri, maire	890.00
Michel Prince, conseiller	342.48
Christine Marchand, conseillère	342.48
Rémy Larouche, conseiller	342.48
Claude Caron, conseiller	342.48
Jonatan Roux, conseiller	342.48
Gilles Gosselin, conseiller	342.48
Bell Mobilité inc. (avril)	86.50
Buropro (avril)	356.64
La Capitale (mai)	922.99
Desroches Groupe Pétrolier (avril)	1 163.51
Entretien Général Lemay (travaux)	419.65
Excavation Marquis Tardif inc. (6e vers. déneigement)	15 893.48
Gesterra (mars, mai)	5 206.04
Groupe Environex (avril)	120.15
Hydro-Québec (usine filtration / aqueduc)	450.91
Hydro-Québec (salle municipale)	801.52

Hydro-Québec (puits de surface / aqueduc)	190.38
Hydro-Québec (quai)	53.03
Hydro-Québec (station pompage / égouts)	591.67
Hydro-Québec (éclairage public / avril)	244.81
Hydro-Québec (panneau publicitaire, Pente Douce)	20.90
Hydro-Québec (panneau publicitaire, ch. Lac)	20.90
Monty Sylvestre conseillers juridiques inc. (avocate / mars, avril)	4 514.44
Sogetel (avril)	243.36
Therrien Couture avocats S.E.N.C.R.L. (avocat - mars, avril)	5 648.10
Vivaco Groupe Coopératif (avril)	163.66
ADMQ (congrès / DG)	602.47
Alarme Bois-Francis inc. (contrat annuel)	165.56
Génératrice Drummond (inspection)	465.65
Les Pompes Garand inc. (vérification - aqueduc)	107.48
Promag Enviro (fournitures - aqueduc)	203.57
Ville de Victoriaville (entente loisir & culture)	1 112.47
Total du salaire de la D.G. :	2 237.76
Total des salaires & déplacements :	5 857.62

---

**TOTAL : 56 704.07 \$**

**6. DEPOT DE LA SITUATION FINANCIERE : RAPPORT PRESENTE 2 FOIS PAR ANNEE EN JUIN ET NOVEMBRE**

Le relevé de caisse a été remis aux élus

**7. Rapport des comités ;**

**7.1 Régie des 3 Monts**

Monsieur Michel Prince présente verbalement un résumé de la dernière rencontre de la Régie des 3 Monts. Il un nouveau projet d'entente avec la municipalité de Ham-Sud est présentement à l'étude.

2018-05-066

**7.2 Cadeau nouvelle naissance**

Mme Christine Marchand responsable de la famille et les membres du conseil municipal désirent *féliciter les nouveaux parents !*

Une carte cadeau d'une valeur de 100. \$ leur sera remise pour cette nouvelle naissance.

**Sur proposition** de Mme Christine Marchand, appuyé par M. Rémy Larouche et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

**Qu'**une carte cadeau d'une valeur de 100. \$ soit remise aux nouveaux parents.

**7.3 Subvention du Haut relief pour l'école St-Nom-Jésus**

Madame Christine Marchand fait mention des démarches qu'elle a entreprises avec l'école St-Nom-De-Jésus à Garthby Beaulac pour la distribution de boîtes à lunch. Cette initiative a été mise sur pied avec la collaboration de la sécurité alimentaire du Haut Relief et la participation de Desjardins.

**8. ADMINISTRATION**

2018-05-067

**8.1 Assurance 2018**

**Attendu que** la compagnie d'assurance Mutuelle des municipalités du Québec nous a présenté une offre de services

**Attendu que** la Mutuelle des municipalités du Québec nous a présenté trois (3) scénarios

**Attendu que** pour être conforme à nos prévision budgétaire le scénario numéro 3 a été choisi.

**Attendu que** les coûts sont de 17 632. \$ pour l'année 2018 si nous n'avons pas de poursuite contre nous. Si nous avons une poursuite pendant l'année 2018 un montant de 28 500. \$ sera ajouté au coût prévu.

**Sur proposition** de M. Michel Prince, appuyé par M. Jonatan Roux et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

**Que** l'offre de service de la Mutuelle des municipalités du au coût de 17 632. \$ incluant la restriction tel que prévu à l'option # 3 est accepté par le conseil municipal.

2018-05-068

**8.2 DEMANDE À LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC CONCERNANT LE SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUE**

**ATTENDU QUE** le ministre de la Sécurité Publique a délivré à la MRC d'Arthabaska une attestation de conformité de son schéma de couverture de risques incendie dans une lettre datée du 23 janvier 2009

**ATTENDU QUE** qu'une fois l'attestation délivré, le schéma a été adopté le 23 mars 2009 l'objet de cette mutuelle est de pratiquer l'assurance de dommages exclusivement pour les municipalités qui en sont membres et leurs organismes mandataires;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité juge que ce projet de mutualité présente une solution à la gestion de ses risques qui s'avère plus avantageuse que la solution du recours au marché actuel et qu'il y a lieu que la municipalité en devienne membre;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Claude Caron conseiller, appuyé par M. Gilles Gosselin conseiller et résolu unanimement par les conseillers présents. M. Maire n'ayant pas voté sur cette proposition.

**QUE** la municipalité devienne membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de transiger ses affaires d'assurance avec cette mutuelle;

**QUE** la municipalité accepte de devenir partie à la convention créant La Mutuelle des municipalités du Québec en vertu des articles 711.2 et suivants du Code municipal du Québec et 465.1 et suivants de la Loi sur les cités et villes et signée par les municipalités fondatrices de la Mutuelle le 3 avril 2003, dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

**QUE** la municipalité verse une somme de 100.00\$ pour acquitter la contribution d'adhésion;

**QUE** la municipalité contacte ses assurances avec La Mutuelle des municipalités du Québec, les conditions pour la prochaine année étant énoncées dans la proposition préliminaire datée 7 mai 2018;

**QUE** le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.

2018-05-069

**8.3 Adhésion à titre de membre de la mutuelle des municipalités du Québec**

**CONSIDÉRANT QUE** La Mutuelle des municipalités du Québec a été légalement constituée le 17 novembre 2003 à titre de compagnie mutuelle de dommages et qu'elle détient les permis requis émis par les autorités compétentes ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objet de cette mutuelle est de pratiquer l'assurance de dommages exclusivement pour les municipalités qui en sont membres et leurs organismes mandataires;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité juge que ce projet de mutualité présente une solution à la gestion de ses risques qui s'avère plus avantageuse que la solution du recours au marché actuel et qu'il y a lieu que la municipalité en devienne membre;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Christine Marchand,

**APPUYÉ PAR:** M. Claude Caron

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité devienne membre de La Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de transiger ses affaires d'assurance avec cette mutuelle;

**QUE** la municipalité accepte de devenir partie à la convention créant La Mutuelle des municipalités du Québec en vertu des articles 711.2 et suivants du Code municipal du Québec et 465.1 et suivants de la Loi sur les cités et villes et signée par les municipalités fondatrices de la Mutuelle le 3 avril 2003, dont une copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

**QUE** la municipalité verse une somme de 100 \$ pour acquitter la contribution d'adhésion;

**QUE** la municipalité contracte ses assurances avec La Mutuelle des municipalités du Québec, les conditions pour la prochaine année étant énoncées dans la proposition préliminaire datée du 7 mai 2018 ;

**QUE** le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.

2018-05-070

**8.4 Entretien de pelouse 2018**

**Attendu que** nous désirons remettre l'entretien des pelouses et des rocailles de fleurs à contrat pour l'année 2018.

**Attendu que** deux invitations seront remises pour demande de soumission avec ou sans équipements inclus.

**Attendu que** la raison de cette demande est d'obtenir un prix fixe et le retrait de responsabilité en cas d'accident. Le soumissionnaire doit posséder sa couverture d'assurance.

**Sur proposition** de M. Gilles Gosselin, appuyé par M. Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

**Que** les demandes de soumission par invitation soit remise à deux citoyens de Saints-Martyrs-Canadiens.

2018-05-071

**8.5 Paiement facture assurance Essor de mars à mai 2018**

**Attendu qu'Essor** assurance nous a remis une facture pour la couverture d'assurance (période de grâce) du 22 mars au 22 mai 2018 au montant de 3 313.60\$

**Sur proposition** de M. Claude Caron, appuyé par Mme. Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

**Que** les le paiement de 3 313.60\$ est accepté et autorisé.

## 9. AQUEDUC ET ÉGOUTS

### 2018-05-072 9,1 Formation avec logiciel de Gesterra le 15 mai (Pierre, Thérèse et Sonia)

**Sur proposition** de M. Jonatan Roux, appuyé par Mme. Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

**Que** les frais de déplacement soient autorisés pour cette rencontre et qu'un avis va être affiché sur le babillard, site internet et à la porte pour avis aux citoyens.

## 10. SECURITE PUBLIQUE :

### 10.1 Dépôt des états financier de la Régies Intermunicipale d'incendie des 3 Monts.

## 11. VOIRIE ;

### 11.1 Niveleuse

La niveleuse sera passée cette semaine sur les chemins municipaux.

## 12. URBANISME ET ENVIRONNEMENT ;

### 12.1 Rapport inspecteur

M. Pierre Ramsay, inspecteur municipal a remis son rapport du mois aux élus à l'atelier de travail.

## 13. LOISIRS ET CULTURE ;

### 13.1 Projet fête du 75<sup>e</sup> Comité

2018-05-073 **Attendu que** nous devons former un comité pour les fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité.

**Attendu que** M. André Henri, Mme Thérèse Lemay, M. Michel Prince et M. Gilles Gosselin sont les membres du conseil municipal qui siégeront sur ce comité.

**Attendu que** M. Pierre Lequin et M. Denis Perreault sont également membre de ce comité.

**Sur proposition** de Mme. Christine Marchand, appuyé de M. Gilles Gosselin il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

**Que** les personnes ci-haut nommées ils ont le mandat de siéger sur ce comité des fêtes, comme représentant de la municipalité.

## 14. AFFAIRES DIVERSES ;

Aucun

## **15. Liste de la correspondance :**

1. Invitation au Maire, élus et dg à une activité unique Le rallye communautaire des Bois-Francs le 11 mai 2018
2. Demande Fondation Réal Lavertu Inc
3. Assemblée annuelle des membres du Réseau Biblio
4. Demande d'autorisation pour le recyclage de matières résiduelle (Domtar)
5. Invitation Akifer formation l'eau le 9 mai à Bécancour

## **16. VARIA :**

### **2018-05-074 16.1 RESOLUTION DESJARDINS**

#### **Demande commune au Fonds d'Aide de Desjardins – Projet de Fibre optique.**

**ATTENDU** la volonté de notre municipalité de mettre en place un réseau de fibre optique qui permettra d'offrir des services de télécommunications à large bande à tous nos résidents et entreprises situés sur notre territoire;

**ATTENDU QU'**un projet collectif de fibre optique est présentement débuté avec la MRC d'Arthabaska afin de réduire les inégalités de services dans les petites municipalités, principalement en milieu rural;

**ATTENDU QU'**un tel projet a une grande importance sur la vitalité de nos milieux, essentiellement sur le plan du développement socio-économique de notre région, autant pour les besoins des résidents que pour ceux des commerces, des entreprises et des industries;

**ATTENDU QUE** le Fonds d'Aide de Desjardins est dédié à soutenir des projets collectifs tel que notre projet de fibre optique;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Saints-Martyrs-Canadiens, de Notre-Dame-de-Ham et du Canton de Ham-Nord désirent s'unir afin d'acheminer une demande commune VIA le Fonds d'Aide Desjardins pour notre projet régional de Fibre optique;

**En conséquence, sur proposition de Claude Caron, appuyé de Gilles Gosselin, il est résolu :**

**D'ACHEMINER** une demande commune au Fonds d'Aide de Desjardins au nom des municipalités de Saints-Martyrs-Canadiens, de Notre-Dame-de-Ham et du Canton de Ham-Nord pour notre projet collectif régional de fibre optique, demande d'aide pour une somme totale de 30,000\$, représentant un montant de 10,000\$ par municipalité.

### **2018-05-075 16.2 Remerciement Déreck Linke**

**Sur proposition** de M. Rémy Larouche, appuyé de M. Michel Prince, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

**Que** nous désirions offrir nos plus sincères remerciement à M. Déreck Linké pour le magnifique cadeau qui a remis à la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens. Une album photos de tous les lacs vus des airs de notre municipalité.

### **2018-05-076 16.3 Rencontre DG et Maire le 29 mai à Victoriaville**

**Sur proposition** de Mme Christine Marchand, appuyé de M. Gilles Gosselin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

**Que** les frais de déplacement sont autorisés.

#### **16.4 Dossier Dupuis**

Les travaux avec l'arpenteur Allard devrait être terminé d'ici 4 à 6 semaines.

17. Période de questions ;

18. Levée de la séance.

**Période de questions**

La levée de la séance est proposée par M. Gilles Gosselin à 19 h 40.

**En signant le procès-verbal, le président de l'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

Je soussignée certifie par la présente qu'il y a les crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions.

**SIGNATURE :** \_\_\_\_\_, **maire**

**SIGNATURE :** \_\_\_\_\_, **Directrice générale**